



Le trimestriel *micRomania* est consacré aux littératures contemporaines en langues romanes régionales; il est édité, ainsi que les monographies de la collection éponyme, par l'asbl Comité roman du Comité belge du Bureau européen pour les Langues moins répandues (CROMBEL).

Responsable de l'édition : Jean-Luc FAUCONNIER.  
Secrétaire de rédaction : Jacques LARDINOIS.

Les courriers relatifs à ces éditions peuvent être expédiés à *micRomania* (CROMBEL) c/o Jean-Luc FAUCONNIER, rue de Namur 600, B 6200 Châtelet, Wallonie/Belgique - téléphone : (32) (0) (71) 385044 - télécopieur : (32) (0) (71) 385041 - courrier électronique : jean.luc.fauconnier@skynet.be

L'abonnement annuel (quatre numéros) est de 15 euros à verser au compte : 068-2210583-77 (IBAN : BE80 0682 2105 8377 - BIC : GKCCBEBB) de *micRomania* (CROMBEL) ou par mandat postal international adressé à *micRomania* (CROMBEL) c/o Jean-Luc FAUCONNIER, rue de Namur 600, B 6200 Châtelet, Wallonie/Belgique

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Comité roman du Comité belge du Bureau européen pour les Langues moins répandues (CROMBEL) asbl.

Siège social: boulevard Roullier 1, B 6000 Charleroi Wallonie/Belgique (membre de *Èl Mòjo dès Walons* / Maison carolorégienne des Traditions asbl)

## Déjà parus:

1. Tavo BURAT et Albert MAQUET, *dal creux d'èl temp / d'â fond dès temps*, poésie in piemontese e in wallone, poésies en piémontais et en wallon.
2. *Poésie de Wallonie en langue picarde, wallonne et lorraine*.
3. Roger FOULON, *Bat'ls èt batias du timp qu'èst oule*.
4. Albert MAQUET, *el rucènor de la «Ladinia» friulana / le rosognol de la «Ladinia» friulane / l'uoî gnolo della «Ladinia» friulana*.
5. Willy BAL, *Aline de Charles-Ferdinand Ramuz*, adaptation en wallon.
6. Matilda CARAGIU MARIOJEANU, *Di nautru ye-di nafoarâ*, poèmes aroumains.
7. Maurice PIRON, *Gallus: lettres wallonnes et culture*.
8. Albert MAQUET, *Poèmes de l'Antiquité grecque et romaine*, adaptés en wallon liégeois.
9. Alfio CENTIN, *Erbario / Cayêr ai-yêbes*, poèmes en veneto avec traductions en français, italien et wallon.
10. *Scrîver per romantoch... Scrîre an romanche... Écrire en romanche*, choix de poèmes en romanche avec traductions en français et en wallon.
11. Joseph HOUZIAUX, *Lé Vikerêye d'on Gamî d' Cêles*, avec une traduction française de Mutien-Omer HOUZIAUX.
12. Albert MAQUET, *Poésie en langue wallonne du pays de Liège 1941 - 2001*. Avec traduction française. Illustrations en contre-chant de Roger POTIER.
13. Émile LEMPEREUR, *Dicêpê d'ins-in kêar*. Avec traduction française.
14. Willy BAL, *Èl rêjion dins l' monde*. Avec traduction française.
15. Rose-Marie FRANÇOIS, *Et in Picardia ego*, nouvelles en picard avec traduction française.
16. *Noî, poetisfi a populârû rjîto / Nous les poètes des petits peuples*, poèmes en macédonarman (aroumain), avec traduction française.
17. Albert MAQUET, *Sins rînes ni rame*. Poèmes wallons-liégeois à forme fixe non traditionnelle suivis d'un glossaire et d'une traduction en français.
18. Rose-Marie FRANÇOIS, *Panamawa*, chantefable en picard de Douvrain (Baudour).
19. Émile GILLIARD, *Paskéyes d'avaur ci*, proses en wallon de Moustier-sur-Sambre [Na 69] (parler namurois de la Basse-Sambre) suivies d'un glossaire.
20. Albert MAQUET, *Botêye walone - Hottêe wallonne* - Recueil d'articles relatifs à la littérature en langue wallonne.
21. Roland THIBEAU, *Moncêe*, pièce en picard borain.
22. Jean-Luc FAUCONNIER, *Fôvêtes - Fabletonno*, haïku en wallon avec traduction en provençal de Peireto BERENGIER et Yves GOURGAUD et illustrations de Jacques RAES.
23. David ANDRÉ, *V 51*, recueil de poèmes en ouest-wallon de la Louvière avec une traduction française et des illustrations de Philippe DEGRESSAC.
24. Rose-Marie FRANÇOIS, *Les ebènes*, version picarde inédite et version française augmentée de *La cendre*, paru chez Jacques ANTOINE en 1985.
25. Jean-Luc FAUCONNIER, *Li nwârdêe*. Récit en ouest-wallon de Châtelet, illustré par Gabriel BELGONNE.



Jaume COIBERA POU

1. Philippe BLANCHET

2. Jean-Marie BRAILLON

3. Giancarlo BULLO

4. Franco COCCO

5. Benedetto DI PIETRO

6. Geraint JENNINGS

7. Matilda KEN-SARANO

8. Éric MONAUX

9. Maria MORI

10. Luciano ORIGLIA

11. Raffaele PISANI

12. Rut PLOUDA

13. Ghjacumu THIERS

14. Juan Jose VALDIVIA GARCIA

15. Umberto ZANETTI

La Corse : un trésor extraordinaire

Secarasso...

Thio solé

Ragòrd da guère

Fogaronè

Mija rau

En Jèrri

El miràkolo de Djohá

Dou mwés sang

Adolescencia

Pastorale èstonà

'A Madonna d'a notte 'e Natale

Davant il spejel

Case

De tarifa a má der plata

A la primaéra

3

10

12

14

16

18

20

24

28

32

34

36

40

42

44

46

48

Nova



## La Corse: un trésor extraordinaire

(traduit du catalan par Jacques LARDINOIS)

Souvent, nous pensons à de lointains paradis, à des îles tropicales à la végétation exubérante, et à des plages larges et longues de sable blanc et fin, exemptes de ces murs d'hôtels qui les isolent des vergers de l'intérieur dont les palmiers ombrent le bord de mer, une mer transparente et verdâtre dans laquelle nagent d'innombrables poissons diversement colorés... Un tel pays peut être un paradis, en effet, pour qui dispose de ressources financières suffisantes pour pouvoir y vivre comme un gentleman, mais il est également vrai par ailleurs qu'il existe très près de chez nous des endroits qui, s'ils ne sont point des paradis, n'en sont pas moins des lieux enchanteurs, beaux, où la nature se maintient dans presque toute sa plénitude naturelle, et où les habitants se montrent aimables et accueillants. À certains égards, ces endroits se rapprochent du paradis. Les Îles Baléares étaient à coup sûr, il y a des années, des lieux d'enchantement qui comportaient de nombreux sites vraiment paradisiaques, mais à présent, ceux-ci sont devenus rares et, s'ils existent encore, ils ont été réduits à peu de chose et sont difficiles à trouver... Grâce au progrès, comme l'on dit... Mais, comme je l'ai déjà dit, de tels endroits existent encore à proximité de chez nous, et vous en trouverez surtout dans l'île de Corse, laquelle n'a guère été affectée par la destruction massive de son littoral, ni par une urbanisation incontrôlée.

La Corse, fière d'elle-même, s'est efforcée de préserver son patrimoine, qu'il soit naturel ou qu'il soit le fruit du génie humain, et aujourd'hui encore, elle figure au sein de cette mer Méditerranée comme un paradis quasi immaculé, pourvu d'une nature magnifique, orné çà et là de monuments appartenant à toutes les époques historiques et qui ont jusqu'à ce jour résisté à l'usure du temps.

Mais, la Corse n'est pas que nature et patrimoine monumental: elle est aussi faite d'histoire, de culture et de langue. Car elle est, avec le Nord du pays basque (ou *Iparralde*), la communauté de langue autochtone non française qui a su résister le mieux à l'imposition forcée de la langue de l'État, la France en l'occurrence.

C'est en 1768 que la France remplaça Gênes en tant que puissance continentale souveraine dans l'île, mais ce changement intervint contre la volonté des Corses qui, en 1755, avaient proclamé la république et avaient élaboré une Constitution sous la direction de Pasquale PAOLI<sup>1</sup>.

Les Corses résistèrent à la domination française, mais ils furent défaits à la bataille de Ponte Novu en 1769, et PAOLI dut s'exiler en Angleterre.



Depuis lors, la Corse s'est trouvée sous l'empire du pouvoir français, monarchique où républicain (excepté durant les deux années – de 1794 à 1796 – au cours desquelles PAOLI tenta de récupérer l'autorité sur l'île sous l'égide du roi d'Angleterre), et dès le début, elle a dû souffrir que ce même pouvoir lui impose sa langue, une langue étrangère que personne, si ce n'est une infime minorité de lettrés, ne connaissait dans l'île.

En effet, suite à la désagrégation du latin en divers parlers romans après la chute de l'Empire Romain, il s'était formé en Corse une langue très proche des parlers italiens, et assez éloignée des parlers français septentrionaux. Cette appartenance de la Corse à l'aire linguistique italique, de même que la domination génoise qui s'était exercée dans l'île depuis la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, incitèrent les Corses à adopter comme langue cultivée la modalité toscane, celle des grands écrivains médiévaux Dante et Pétrarque, celle qui plus tard allait constituer la base de la langue officielle de l'État italien après avoir durant des siècles servi de langue littéraire dans tous les états de la péninsule et dans les îles voisines de celle-ci.

Les dialectes corses n'étaient pas exactement pareils au toscan, mais ils en étaient très proches, et les habitants de la Corse, bien qu'ils ne la parlaient point, comprenaient aisément cette langue qu'ils considéraient comme la modalité cultivée de leur parler populaire.

C'est en toscan plus ou moins imprégné de corse qu'étaient rédigés les documents officiels de la Corse durant toute la période de la domination génoise; c'est aussi en toscan qu'étaient fixés les noms officiels des populations de l'île; et c'est encore en toscan qu'écrivaient les lettrés autochtones. Le peuple parlait corse, dans des dialectes divers du nord au sud, mais la langue écrite des documents était le toscan, une situation de diglossie que les gens trouvaient naturelle car ils ne considéraient pas le toscan comme une langue étrangère.

Le français arrive donc en Corse dans le dernier tiers du XVII<sup>ème</sup> siècle, et il y arrive en tant que langue étrangère ignorée de presque toute la population, uniquement comme langue du pouvoir, un pouvoir qui, dès le départ, entend que tous les autochtones adoptent la nouvelle langue comme la leur propre. Et cette volonté se maintient, renforcée encore après la Révolution qui considère l'« italien de Corse » comme un obstacle au triomphe des idées révolutionnaires dans l'île: selon le député Bertrand BARÈRE<sup>2</sup> (le 27 janvier 1794), « la contre-révolution parle italien »!

Mais comme les désirs sont une chose et la réalité une autre, le français ne pénétrera en fait que très lentement en Corse, et durant une bonne par-

tie du XIX<sup>ème</sup> siècle encore, l'école devra consacrer une partie de son temps (ou tout son temps dans de nombreux centres) à l'italien, car les enfants étaient incapables de suivre l'enseignement dispensé seulement en français, et parce qu'il n'y avait pas non plus suffisamment de maîtres aptes à enseigner dans cette dernière langue.

Mais la francisation poursuivra son chemin et, une fois passée la moitié du siècle, la langue officielle sera déjà généralement comme dans tout l'île, encore que les Corses conserveront leur langage traditionnel et que l'italien, en tant que modalité écrite et orale, se maintiendra dans la littérature dans les actes notariaux jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, et dans l'église jusque bien avant dans ce même siècle, de sorte qu'en 1938 encore, l'on doit interdire les prédications en italien et, cela à une époque où le fascisme manifestait son intention d'annexer le Corse à l'Italie.

Mais si l'italien réussissait à se maintenir jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il est également vrai que la francisation ne faisait que s'affirmer et qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle a eu comme conséquence secondaire la promotion d'une conscience corse distincte de l'italienne, conscience qui s'exprime pour la première fois de façon claire et décomplexée à travers les pages de l'hebdomadaire *A Tramuntana*<sup>3</sup>. Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, la prise de conscience différentielle corse tant à l'égard du français que de l'italien et s'affirme, sans doute en réaction au fascisme mussolinien lequel, occupé l'île en 1942, provoque une réaction de la part des Corses vis-à-vis de l'italien et de sa langue. Après la seconde guerre mondiale, l'italien ne constitue plus une modalité cultivée de référence pour les Corses qui réaffirment leur identité par la consolidation d'une langue corse standardisée au départ de ses caractéristiques internes. L'italien sera désormais perçu comme une langue voisine et proche, mais non plus comme langue de culture de la Corse. Dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, l'on peut déjà affirmer que la langue corse existe bel et bien.

Quelle est la situation actuelle de la langue corse? L'on doit d'abord garder bien présent à l'esprit qu'en Corse, île faisant partie intégrante du territoire de la France, la seule langue officielle est le français. Toutefois, la Corse possède depuis 1982 un statut particulier au sein de la République vertu duquel a été instituée l'Assemblée Corse, qui nomme un Conseil Exécutif; et il est un fait certain que ladite Assemblée a donné une forte impulsion à l'usage institutionnel et public de la langue corse, et qu'il en a résulté que dans tout l'enseignement maternel et primaire de l'île, la langue corse est enseignée de manière optionnelle aux élèves, mais sa présence est ob-



atoire dans le cadre de l'horaire scolaire normal dans les écoles.

En outre, de façon un peu inégale mais générale, l'enseignement du corse s'installe dans les écoles d'enseignement secondaire et les lycées.

Je n'entrerai pas dans les détails à ce sujet, car cela ne m'est guère possible dans le cadre de ce bref article, mais la langue corse est vivace au sein de la population, et il existe surtout un désir ardent de la conserver, de la transmettre aux plus jeunes et de lui donner la même reconnaissance que celle qui est accordée au français. Le Conseil Exécutif en a d'ailleurs planifié la promotion jusqu'en 2020.

Les Corses sont fiers de leur langue : les noms des localités figurant sur les panneaux de signalisations des autoroutes sont en version officielle (normalement la version italienne, parfois francisée) et en version corse ; les noms des rues en version corse constituent la norme dans la plupart des endroits ; les panneaux d'informations touristiques comportent toujours la version corse ; certains avis civiques incluent le corse ; l'Église pose des affiches en corse ; des inscriptions politiques et citoyennes se désignent elles-mêmes en corse. À Corti, dans la Citadelle, l'on a pu visiter récemment l'exposition *U patrimoniu vivu*, dont les documents explicatifs étaient rédigés en corse, en français ainsi qu'en anglais.

Le corse est présent dans la vie publique de l'île, de sorte qu'il est impossible pour qui la visite, de ne pas se rendre compte que ce pays possède sa propre langue, situation bien différente de celle de l'île de Majorque, où le catalan est imperceptible pour les étrangers.

Et c'est surtout dans les domaines de la culture populaire et de la musique que la langue corse est omniprésente et indispensable.

Aussi longtemps que seront bien vivants les moyens d'expression populaire comme le chant polyphonique, le *chjam e ripondi* (couplet improvisés échangés entre plusieurs intervenants) et la *paghjella* (chanson populaire chantée à trois voix).

La langue corse, déclarée en 2009 patrimoine culturel immatériel, continuera à vivre, car ce n'est qu'en Corse que sont possibles de telles manifestations populaires.

Et aussi longtemps qu'existeront la bonne trentaines de groupes ou de chanteurs qui chantent en corse un peu partout dans l'île et très souvent aussi en France métropolitaine et dans le monde entier, la survie de la langue sera assurée, car de tels groupes, qui s'appuient tous sur la tradition musicale insulaire, n'ont de raison d'être que s'ils usent de la seule langue corse.

Si vous en avez l'occasion, écoutez-les tous (*Canta u Populu Corsu, I Muvrini, I Chjami Aghjalesi, Barbara, Furtuna, Patrizzia, Gallacea...*) : vous ressentirez la force de l'âme corse et verrez comment ces artistes amènent avec enthousiasme le public jusqu'à l'extase. Mais outre la musique, il existe aussi une littérature en langue corse (romans et récits, poésie, théâtre) dont le problème majeur se situe au niveau de la diffusion de masse, insuffisante pour en assurer la rentabilité (l'île ne compte guère plus de 300.000 habitants) ; le prix à payer pour avoir renoncé à l'usage de la norme linguistique italienne et avoir réaffirmé la norme corse, c'est de ne pouvoir compter que sur un nombre de lecteurs beaucoup plus restreint.

Dans la sphère culturelle, il est indispensable de souligner l'importance du rétablissement en 1981 de l'Université qui porte le nom de Pasquale PAOLI déjà cité ci-avant, lequel l'avait fondée dès 1765. Disparue après la conquête française, celle-ci a constitué au cours de ces dernières années un des piliers de la réappropriation culturelle corse. C'est en son sein qu'a joué un rôle essentiel le Centre Culturel Universitaire, lequel a, durant de nombreuses années, promu spectacles et créations en langue corse sous la direction de Ghjacumu THERS, professeur, poète et narrateur, l'une des personnalités les plus importantes de la culture corse contemporaine ; l'institution lui rendra un hommage mérité quand, en 2014, il abandonna officiellement ses obligations professionnelles tout en maintenant sa collaboration.

Donc, la Corse est vivante, et elle conserve comme un trésor le patrimoine naturel grâce auquel elle est connue sous le nom d'*ìsula di a bellezza*, ainsi que son patrimoine culturel dont la langue corse est la composante essentielle.

Au sein de la France, la Corse constitue à coup sûr l'exception parmi les régions qui possèdent leur propre langue ; c'est elle qui l'a le mieux conservée et qui l'arbore avec le plus d'orgueil. Elle maintient avec force l'héritage pour lequel a lutté Pasquale PAOLI, le père de la patrie, dont les habitants de l'île entière gardent dignement le souvenir et qu'ils vénèrent.  
« J'ai le courage de pouvoir dire que toute ma vie a été consacrée à la sainte liberté. »

Ce sont les paroles de Pasquale PAOLI, le père de la patrie corse, rapelées sur ce monument que lui dédia la ville de L'Isula Russa.

**Jaume CORBERA POU**  
Universitat de les Illes Balears